

**CAHIER DES CHARGES FINANCIER
POULE FINALE
CHALLENGE DE FRANCE BENJAMIN
FEMININ & MASCULIN**

Dates : Les samedi 30, dimanche 31 mai et lundi 1^{er} juin 2009

Participants : les 12 équipes qualifiées à l'issue des tours éliminatoires.

Le projet présenté engage le club et sa réalisation conditionne le remboursement.

I.- CONSIGNES DE REMBOURSEMENT DES EQUIPES PARTICIPANTES

- Pour bénéficier de l'hébergement, les dirigeants doivent comme les joueurs(euses) être licenciés(es) à la F.F.V.B. et présenter leurs licences lors de la réunion technique **au Délégué Technique Fédéral** qui en établira la liste et qui la transmettra à la FFVB.
- Chaque délégation participante devra faire connaître au moins 15 jours à l'avance à l'organisateur et à la F.F.V.B. la liste nominative des membres de sa délégation qui devra être reportée sur toutes les feuilles de matches.
- **Le remboursement par la FFVB se fera uniquement sur présentation de FACTURES DETAILLEES de restauration et d'hébergement pour 136 personnes maximum (132 pour les délégations et 4 officiels de la FFVB). Les 140€ par personne pour 3 nuitées et 6 repas sont un plafond et non le remboursement d'un forfait.**

II.- L'ORGANISATEUR DOIT

- **Prévoir le lieu d'hébergement et des repas et leur financement.**
- Les équipes seront logées soit dans des hôtels, soit dans des établissements scolaires, Auberges de Jeunesse, dont l'hébergement devra être d'une qualité équivalente à celle d'un hôtel (chambres 4 personnes maxi, lits avec draps, salles d'eau avec douches).
- Prévoir une chambre individuelle pour chacun des 4 officiels de la F.F.V.B dans un Hôtel 2**NN. (si possible en dehors de l'hébergement des délégations).
- Prévoir 1 salle disposant de 3 terrains réglementaires avec une aire de jeu suffisante pour permettre le bon déroulement des matches pour la durée de la compétition (frais de locations à la charge de l'organisateur) Chaque salle doit comporter : 1 téléphone, 1 frigidaire pour avoir de la glace, mires de remplacement, eaux minérales pour les équipes, toise, manomètre, serpillières, 3 ballons réglementaires et 10 ballons d'entraînements. **La salle doit disposer de tribunes indépendantes de l'aire de jeu.** Chaque terrain doit comporter : 1 tableau de marque, 1 podium d'arbitrage, 1 banc de remplaçants par équipe.
- Prévoir l'astreinte d'un kinésithérapeute ou d'un médecin avec nécessaire de première assistance médicale.
- Prévoir le lavage des maillots des équipes (2 jeux conseillés), **à la charge des équipes.**
- Mettre en place les différents transports des délégations et des officiels (à sa charge).
- Prévoir une salle pour la réunion technique du 29 mai 2009 à 21h et une de réunion du corps arbitral du 29 au 31 mai 2009 toute la journée, avec du matériel à disposition (paper-board, marqueur, tableau ...).
- Prévoir si possible une tenue distinctive pour les organisateurs
- Pour les banderoles autour du terrain, les logos FFVB, répondre à la demande du secteur marketing.
- Récompenses : Prévoir le 6 de rêve et autres au choix de l'organisateur.

III.- A LA CHARGE DE LA F.F.V.B.

- Frais de déplacement des équipes jusqu'au lieu de compétition sur la base de **0,10€** par personne et par Km **pour 9 personnes** maximum. (Trajet aller, base internet www.viamichelin.fr)
- Hébergement et repas des délégations assurés au titre de l'aide aux associations **pour 11 personnes par délégation** (8 joueurs(euses), **1 arbitre jeune diplômé** et 2 dirigeants) pour la durée de la compétition soit du vendredi 29 mai en soirée (repas et hébergement) jusqu'au lundi 1^{er} juin (repas du midi), dans la limite de **140€** par personne pour la durée du séjour.
- Hébergement et repas pour les **4 officiels de la F.F.V.B.** (1 représentant de la FFVB (CD ou BD), 1 délégué technique fédéral (CCS ou autres), 1 délégué DTN, 1 juge-arbitre (désigné par la CRA locale). Les déplacements de ces personnes seront remboursés selon le barème kilométrique en vigueur (tarif Comité Directeur sur justificatif, ou base SNCF 2^{nde} classe).
- Les demandes de remboursements doivent parvenir à la F.F.V.B, **avant le 30 juin 2009.** Après cette date, elles ne seront plus prises en compte.
- **Récompenses** :
 - 3 jeux de 9 médailles (or-argent-bronze) = 27 médailles
 - 9 jeux de 9 médailles pour tous les autres participants = 81 médailles
 - 2 Trophées FFVB (Champion et Vice-Champion)
- 10 ballons MOLTEN SSV4 pour les finales (1/2 et 3/4)
- 96 t-shirts (floqués FFVB) pour les équipes participantes. (12 équipes x 8 joueurs + 1 jeune arbitre)
- 24 t-shirts ou autres cadeaux (FFVB) pour les dirigeants des clubs participants (12 éq. x 2 dirigeants)
- 1 t-shirts ou autres cadeaux (FFVB) pour le JA local
- Prévoir un cadeau pour le club organisateur.
- Prévoir 12 dotations pour chacun des arbitres jeunes (polo, short, sifflet, cartons)

IV.- A LA CHARGE DES EQUIPES

- Les frais supplémentaires sont à régler directement par les équipes à l'organisateur.
- Indemnité du Juge-Arbitre local, désigné par la CRA locale.

**CAHIER DES CHARGES SPORTIF
POULE FINALE
CHALLENGE DE FRANCE BENJAMIN
FEMININ & MASCULIN**

Dates : Les samedi 30, dimanche 31 mai et lundi 1^{er} juin 2009

- La compétition rassemble les 12 équipes qualifiées à l'issue des tours éliminatoires.
- La composition des trois poules sera établie par la CCS.
- La désignation du Délégué Technique Fédéral est assurée par la F.F.V.B.
- Chaque délégation est composée au maximum de 11 personnes dans la limite de 8 joueurs(euses), 2 dirigeants et impérativement un arbitre jeune diplômé. Si l'équipe qualifiée ne dispose pas d'arbitre jeune diplômé, la Commission Régionale d'Arbitrage de la Ligue de cette équipe le désignera.
- Le Juge-Arbitre désigné par la Commission Régionale d'Arbitrage locale aura la responsabilité des désignations des arbitres jeunes et des marqueurs parmi les arbitres jeunes.
- Il est préconisé, que la CRA locale fournisse un petit groupe d'arbitres ou de marqueurs dans le cadre d'une formation ou d'un recyclage.
- Arrivée des délégations le vendredi 29 mai 2009 dans l'après-midi.
- Réunion technique le vendredi 29 mai 2009 à 21h00.
- Les délégations fourniront au Délégué Technique Fédéral la liste définitive de leurs joueurs(euses) et dirigeants ainsi que leurs licences lors de la réunion technique.

**DEROULEMENT DE LA COMPETITION POULE FINALE
CHALLENGE DE FRANCE BENJAMIN
FEMININ & MASCULIN**

Dates : Les samedi 30, dimanche 31 mai et lundi 1^{er} juin 2009

Vendredi 29 mai à 21h00 : réunion technique avec la présence des officiels, des organisateurs, des responsables d'équipes.

Participants :

Les 12 équipes qualifiées sont classées en 3 poules de 4. Les 6 premières du dernier tour éliminatoire seront classées de 1 à 6 selon leurs performances lors des différentes phases éliminatoires. (Les 1 et 6 dans la poule A, les 2 et 5 dans la poule B et les 3 et 4 dans la poule C). Les secondes du dernier tour éliminatoire seront placés dans les 2 autres poules de leur premier ; elles seront classées 3 et 4 selon leurs performances lors des différentes phases éliminatoires.

3 terrains : Poule A, Poule B et Poule C.

I.- DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Les ballons d'entraînements et de matches pour les matches de la 1^{ère} et de la 2^{ème} phase ainsi que les rencontres de classements seront des ballons identiques et homologués.

Les ballons d'entraînements et de matches pour toutes les rencontres seront des ballons allégés 230-250 g « MOLTEN SSVP4 »

1^{ère} phase : samedi 30 mai 2009

Matches en 2 sets gagnants et pour chaque poule :

	TERRAIN 1 – POULE A	TERRAIN 2 – POULE B	TERRAIN 3 – POULE C
09h00	2 – 3	2 – 3	2 – 3
10h30	1 – 4	1 – 4	1 – 4
13h00	2 – 4	2 – 4	2 – 4
14h30	1 – 3	1 – 3	1 – 3
16h30	3 – 4	3 – 4	3 – 4
18h00	1 – 2	1 – 2	1 – 2

Classement de 1 à 4 des 3 poules A, B et C.

Répartition des équipes :

POULE D : 1^{er} Poule A + 1^{er} Poule C + 2^{ème} Poule B
 POULE E : 1^{er} Poule B + 2^{ème} Poule A + 2^{ème} Poule C
 POULE F : 3^{ème} Poule A + 3^{ème} Poule C + 4^{ème} Poule B
 POULE G : 3^{ème} Poule B + 4^{ème} Poule A + 4^{ème} Poule C

2^{ème} phase : dimanche 31 mai 2009

Matches en 2 sets gagnants et pour chaque poule :

	TERRAIN 1	TERRAIN 2	TERRAIN 3
09h00	Poule D : 1A – 2B	Poule E : 1B – 2C	Poule F : 3A – 4B
11h00	Poule D : 1C – 2B	Poule E : 2A – 2C	Poule G : 3B – 4C
14h00	Poule D : 1A – 1C	Poule E : 1B – 2A	Poule F : 3C – 4B
16h00	Poule G : 4A – 4C	Poule F : 3A – 3C	/
18h00	/	/	Poule G : 3B – 4A

Matches en 2 sets gagnants ½ FINALES CROISEES

18h00	1D – 2E	1E – 2D
--------------	---------	---------

Matches de classement : lundi 1^{er} juin 2009

Matches en 2 sets gagnants

09h00	TERRAIN 1 Places 11/12 : 3F/3G	TERRAIN 2 Places 9/10 : 2F/2G	TERRAIN 3 Places 7/8 : 1F/1G
10h30	TERRAIN 1 Places 5/6 : 3E/3D	TERRAIN 2 Places 3/4 : Perdant 1D/2E / Perdant 1E/2D	
14h00	Places 1/2 : Gagnant 1D/2E / Gagnant 1E/2D		

Classement de 1 à 12

- 16h00 Cérémonie de clôture : à l'issue de la Finale avec la participation de toutes les équipes **obligatoire**. Palmarès et remise des récompenses en présence d'un élu de la FFVB.
- A partir de 17h00, départ des délégations.

II.- Arbitrage

Chaque équipe engagée doit impérativement disposer d'un arbitre jeune diplômé qui sera désigné pour encadrer les rencontres par le juge-arbitre de la compétition. Si l'équipe qualifiée ne dispose pas de jeune arbitre diplômé, elle fera appel à la Commission Régionale d'Arbitrage de sa ligue qui le désignera.

Pas d'indemnités d'arbitrage.

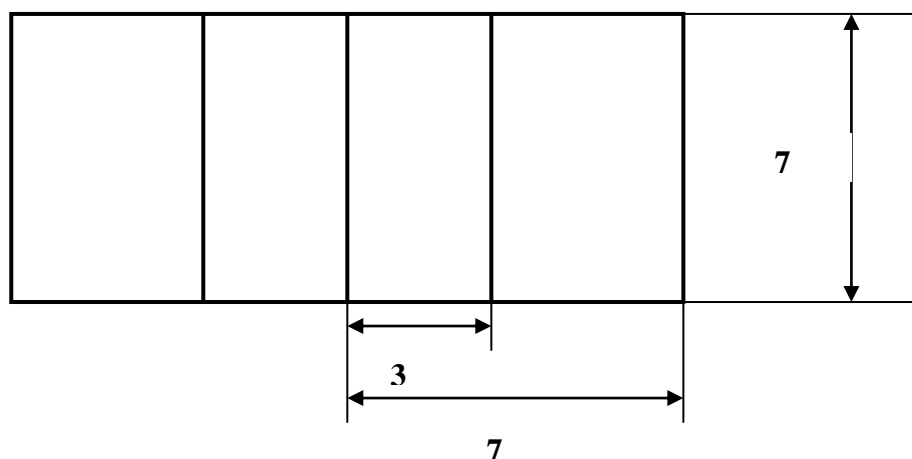
III.- Règlement Sportif

Les règles du jeu en 6X6 s'appliquent au jeu 4X4, sauf pour les points suivants :

Installations et équipements

Dimensions du terrain

Le terrain aura une dimension de 7m X 14m avec une ligne arrière à 3m à partir du centre du terrain (filet)



Hauteur du filet

Le filet aura une hauteur de 2m10 pour les féminines et pour les masculins

Ballon

Le ballon utilisé sera un ballon allégé à 18 panneaux avec une combinaison de couleurs.

Poids : 230 – 250 grammes ; Circonférence : 66 - 68 centimètres

MIKASA : MG V-230 MOLTEN : SSVP 4

Participants

Composition des équipes

Le nombre de joueurs sur le terrain est de 4 avec un maximum de 4 remplaçants

Responsables des équipes

Un capitaine d'équipe sera désigné et il pourra être assisté de son entraîneur lors de réserves formulées avant et pendant le match

Positions des joueurs

Numérotation

Les 4 positions des joueurs sur le terrain sont numérotées comme suit :

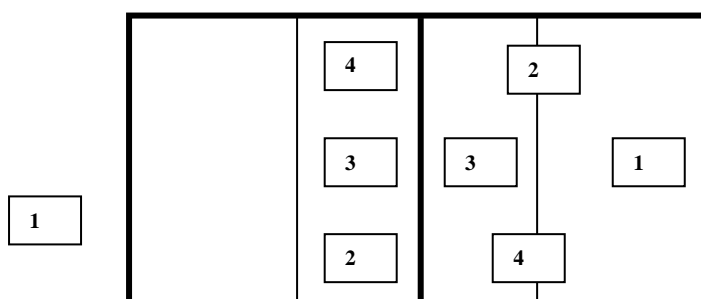
- La position 1 sera celle du joueur arrière
- La position 2 sera celle du joueur avant droit
- La position 3 sera celle du joueur avant centre
- La position 4 sera celle du joueur avant gauche

Positions relatives des joueurs entre eux

Au moment de la frappe du ballon au service :

Les joueurs avants, de chaque équipe, doivent se positionner dans l'ordre 2,3,4 de droite à gauche du terrain (en regard du filet).

Le joueur arrière de l'équipe en réception doit se positionner en arrière des 3 joueurs avants.



Service

Serveur

Le service est assuré par l'équipe qui a gagné l'échange précédent, par un joueur qui deviendra arrière (position 1) et qui le restera tant qu'il n'est pas remplacé par un autre serveur de son équipe

Rotation au service

La rotation se fera dans l'ordre normal de la position des joueurs sur le terrain (1 puis 2, puis 3, puis 4, puis de nouveau 1, ...)

Services consécutifs

Un joueur ayant servi (position 1) ne pourra pas remplacer le joueur qui le suivra au service (position 2) pour éviter qu'un même joueur serve deux fois consécutivement

Remplacements des joueurs

Nombre

Le nombre de remplacements est de 4, ces remplacements sont libres sauf :

- *Le joueur de la position 1 ne pourra remplacer le joueur de la position 2 (voir cf. d3)
- *Un joueur remplacé et sorti de l'aire de jeu ne pourra rentrer à nouveau sur le terrain qu'après au moins un échange de jeu.

Libéro

Il n'y a pas de libéro

Jeu des joueurs

Des avants

Le jeu des avants est traditionnel et pas limitatif

De l'arrière

Le jeu de l'arrière est traditionnel (Pénétration, attaque aux 3 m.) et il ne peut pas contrer ou attaquer au-dessus du filet dans la zone avant.

Temps morts

Techniques

2 temps morts techniques à 8 et à 16 points sont accordés lors des sets en 25 points et ils sont de 1 minute

Par équipe

2 temps morts de 30 secondes dans tous les sets sont accordés à chaque équipe.

**ROLE DES REPRESENTANTS FEDERAUX
POULE FINALE
COUPES DE FRANCE BENJAMINS
FEMININES ET MASCULINES**

Le vendredi 29 mai 2009 à 21h00

Réunion des Chefs de Délégation, Arbitres, Juges-Arbitres et des organisateurs. Consignes du Délégué Technique Fédéral, du Juge-Arbitre ⇒ Horaires, Salles, Transports, Logement

Le Délégué Technique Fédéral :

- S'assure que l'ensemble des joueurs et dirigeants sont bien inscrits sur les feuilles de matches.
- Assure le bon déroulement de la compétition en prenant si nécessaire les décisions qui s'imposeraient. Il peut pour cela s'entourer des avis des Juges-Arbitres et, exceptionnellement des Chefs de Délégation. Il ne sera en aucun cas possible de rejouer une rencontre.
- Etablit un classement à la fin de chaque journée et le classement définitif dès la fin de la dernière rencontre.
- Est tenu d'envoyer au siège fédéral un rapport complet sur le déroulement de la manifestation.
- A l'obligation de transmettre au siège fédéral toutes les feuilles de matches dès la fin de la compétition.
- Etablira une liste officielle des participants de chaque délégation qu'il transmettra au siège fédéral.
- Participe à la remise des prix avec le représentant de la FFVB.

Commission de Discipline :

- Elle est constituée des 2 Juges – Arbitres, du Délégué Technique Fédéral et d'un Représentant du club organisateur désigné lors de la Réunion Technique.

Le représentant de la FFVB :

- Procède à la remise des récompenses (cérémonie à mettre au point avec l'organisateur) et assure les relations protocolaires tout au long de la compétition.